

CONTRIBUTION " Annuelle "

Rapport concernant le contrôle des comptes de l'année 2019
à remettre en 2 exemplaires au commissaire lors du contrôle des comptes
(ce document est disponible sur notre site Internet www.lorosportne.ch)

Bénéficiaire du soutien : Club/Association :

CP : Rue :

NPA, Localité :

Adresse e-mail :

TITULAIRE DU COMPTE ET IBAN :

Soutien reçu en 2019 : Fr.

I. Justification des dépenses

(ne prendre en compte que les frais répondant aux critères de soutien du Règlement ARLoS du 15.08.2012, Art. 9).

- développement physique de la jeunesse Fr.

- indemnités pour moniteurs ou entraîneurs Fr.

- organisation de cours, de stages ou camps Fr.

- frais de halles, locaux d'entraînement Fr.

- achat de matériel et engins Fr.

- autres frais Fr.

TOTAL Fr.

II. Montant reversé aux clubs (seulement pour les associations) Fr.
Selon justificatifs annexés

III. Membres du club/de l'association

Responsable de la communication avec la commission LoRo-Sport Neuchâtel

Nom : Prénom :

Fonction : Tel. :

E-Mail :

Président du club ou de l'association

Nom : Prénom :

Fonction : Tel. :

E-Mail :

Club/sections ou équipes affiliés en 2019Pour les associations, nombre de clubs/sections neuchâteloises affiliés ?Pour les clubs, nombre d'équipes participant à une compétition ?**Attention !** Pour les associations et les clubs, nombre d'équipes qui évolueront durant la **saison 2020-2021** en ligues nationales (A, B, C ou 1^{ère} ligue) ?

.....

Si une ou plusieurs équipes évolueront en ligue nationale, veuillez indiquer le nom de l'équipe et sa catégorie de jeu.

.....

.....

.....

Moniteurs

Nombre de moniteurs Jeunesse+Sport (dont la reconnaissance est valable) engagés dans votre club/association ?

Membres

Votre association/club/société sportive a-t-il (elle) favorisé la participation de vos membres à la formation en management de club de Swiss Olympic ?

Nom de la (des) personne(s) inscrite(s) aux modules 2019 :

.....

Nombre de membres actifs (cotisants) pratiquant le sport concerné selon liste annexée (*ne pas tenir compte des membres passifs, soutiens, honoraires et des participants dans des cours commerciaux*) ?

5-20 ans :

> 20 ans :

IV. Bref rapport d'activité de la Société

(à établir par le bénéficiaire du subside)

.....
.....
.....

V. Résultats obtenus

.....
.....
.....
.....

VI. Remarques – souhaits – propositions

.....
.....

VII. Remarques du délégué de la commission LoRo-Sport Neuchâtel (laisser libre)

.....
.....

Le commissaire, désigné par la Commission LoRo-Sport Neuchâtel, a pour mission de contrôler chaque année l'utilisation du soutien versé par cette dernière.

Ce contrôle n'a pas la valeur d'une vérification des comptes au sens des statuts de l'Association et du club.

Contrôle effectué le :

Signature :

.....

.....